ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cooperation et developpement

Question écrite n° 50692

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre des affaires etrangeres sur les faits suivants : recemment, a l'occasion de la reunion, a Amsterdam, des ministres de l'Union europeenne responsables de la cooperation au developpement, les organisations non gouvernementales (ONG) de developpement ont propose un plan d'action de prevention des conflits dans le tiers monde reposant sur dix points. Parmi ceux-ci ont ete preconises, notamment, la sensibilisation des opinions publiques aux conflits, l'integration dans le traite de l'Union d'une competence majeure en matiere de prevention des conflits, le soutien des gouvernements de l'Union a la creation d'un instrument de prevention des conflits de l'OUA, la mise en place d'un tribunal criminel international permanent, etc. Au cours du sommet en question, les ministres, ci-dessus cites, ont confirme l'importance qu'ils attachaient a ce que la prevention des conflits devienne un axe fondamental de la politique europeenne a l'egard des pays en developpement. De ce fait, il lui demande de bien vouloir lui indiquer son sentiment sur le plan d'action ci-dessus mentionne et, au cas ou il serait en accord avec son contenu, par quels moyens il compte lui apporter sa caution et aider a sa mise en oeuvre.

Données clés

Auteur : M. Voisin Michel
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50692
Rubrique : Politiques communautaires
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1836